

Association des Parents d'élèves Sainte Marie Blancarde - L'Olivier

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant à Sainte Marie Blancarde ou à l'Olivier.

L'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre est heureuse de vous accueillir !

Avant tout, notez bien cette date !

Mardi 8 octobre 2024 à 18h30

Au lycée de l'Olivier – Parking assuré

se déroulera notre Assemblée Générale,

venez nous rencontrer et faire plus ample connaissance avec l'Apel !

Les renseignements pratiques vous seront communiqués à la rentrée

✚ L'Apel, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles, qui participe concrètement à la vie de la communauté éducative et à l'animation des établissements :

- Accueil des nouvelles familles
- Organisation de conférences, débats, soirées à thème
- Représentation au conseil d'établissement
- Formation et coordination des parents correspondants de classe (collège et lycée)
- Financement de la chorale (plus de 100 choristes)
- Aide financière aux familles en difficulté
- Achat de matériel pour les établissements, soutien de projets divers (de l'école au lycée)
- Participation au conseil pastoral
- Animations : Noël des maternelles, Tombola, Après-midi festif, Lire quel plaisir, Vide Grenier, Concours,

✚ L'APEL, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec 991 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes, l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Vous pouvez consulter le Projet du mouvement, sur le site www.apel.fr

✚ L'APEL, vous propose également des services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & Education**, le magazine de L'APEL (parution tous les 2 mois)
- www.apel.fr, le site Internet du mouvement des APEL
- **APEL Service**, un service téléphonique où des spécialistes répondent aux questions des parents au 01 46 90 09 60.
- **Le Service d'Information et de conseil aux familles (ICF)** au 04.91 54.23.17.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents

C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'Apel !

La cotisation 2024-2025 d'un montant de 28€, sera portée directement sur la facture de scolarité de votre enfant, sauf demande écrite de votre part avant le 15 septembre 2024.

Quelques précisions concernant cette cotisation :

- ✉ Elle comprend : - l'adhésion au mouvement, dont une part est reversée à l'Apel de l'établissement, - l'abonnement à Famille & Éducation.
- ✉ Dans le cas où vous avez des enfants dans plusieurs établissements privés du diocèse de Marseille, vous devez choisir l'établissement auprès duquel vous souhaitez vous acquitter de votre cotisation, sans précision de votre part, la règle veut que ce soit dans l'établissement de votre aîné.
- ✉ Elle est nominative. Merci de préciser le nom de la personne à laquelle elle doit être reliée. Sans demande de votre part, elle sera mise sur le payeur.
- ✉ Attention, si vous souhaitez faire partie de notre conseil d'administration (CA), l'adhésion doit être versée à Ste Marie Blancarde ou à l'Olivier et rattachée à votre nom.

L'équipe de l'APEL vous remercie pour votre soutien !

Nous pourrions vous donner de plus amples informations concernant la cotisation de l'APEL lors de notre Assemblée Générale.

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, Apel départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement.